6e. ANNEE, No. 30. — *MANITOBA.* — JEUDI, 28 DECEMBRE, 1876.

CONDITIONS

D'ABONNEMENT AU "MÉTIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada : on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Ateliers du MÉTIS ont été transportes à St. Boniface, sur la Rue Dumoulin, un peu au Nord-Est du College.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne ; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subsequente.

Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNÉE.

Pour une colonne......$100 00

" demi " 40 00

" un qrt. de colonne 60 00

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION.

Remboursement au Gouvernement

DE SES

AVANCES EN GRAINS ET PROVISIONS.

Le soussigné a reçu instructions du Département de l'Agriculture de la Puissance du Canada de recevoir des personnes que la chose concerne le remboursement des

Avances et Secours a cause des Sauterelles

fournis par le Gouvernement General EN ARGENT ou en GRAINS—ble et avoine—au choix de l'emprunteur.

Le grain devra etre livré aux Magasins du Gouvernement au Fort Osborne, à Winnipeg, et être de bonne qualite, propre et sec.

On recevra le grain au prix courant du marché à Winnipeg à l'epoque de la livraison.

Prix actuel : blé, 80 cts. le minot ; avoine, 40 cts. le minot.

W. HESPELER.
Agent du Departement d'Agriculture du Canada.

Au Bureau de l'Agent du Département d'Agriculture,

Winnipeg, 22 Décembre, 1876. j-n-o

Département de la Justice.

On a besoin pour le Grand Connétable de la Brovince d'un bon cheval de voiture legère, bien dompte, parfaitement sain et âgé de pas plus de huit ans.

S'adresser à

RICHARD POWER,
Grand Connetable.

Winnipeg, 20 Déc., 1876. 3f

Bill Prive.

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite à la prochaine Session de la Législature pour obtenir la passation d'un Acte incorporant "la Société de Placement de Manitoba."

D. MACARTHUR.

Winnipeg, 16 Décembre 1876.

Avis Public.

AVIS est par le présent donné aux Membres de la Societe Agricole pour le Comte de Provencher, que l'assemblee annuelle, pour l'élection des officiers, aura lieu le second Mardi de Janvier, A.D. 1877, au Magasin de Monsieur Joseph Lemay, à deux hrs. de l'après midi du dit jour.

JOSEPH TURENNE.
Secretaire.

St. Norbert, 14 Déc., 1876.

ON DEMANDE

200 Droits de Métis,

"SCRIPS."

CHEZ

GERMAIN & CIE.,

ENSEIGNE DE L'ETOILE D'OR,

Grande Rue; Winnipeg

St. Boniface, 7 Déc., 1876. j-n-o

Mis a l'Enclos

(DE STE. AGATHE)

Mis à l'enclos de Ste. Agathe un bœuf tout rouge, sans marque visible, d'environ quatre ans.

JOSEPH BERTHELET, pere
Gardien d'Enclos.

Ste. Agathe, 20 Déc., 1876. 3f

MIS A L'ENCLOS.

Un jeune bœuf âgé d'environ deux ans et demi, sous poil rouge et blanc. Il a ete mis à l'enclos le 19 courant.

Le proprietaire est prié de venir prouver proprieté et payer les frais.

MOISE GOULET.
Gardien d'Enclos de St. Norbert.

St. Norbert, 27 Déc., 1876. 3f

IMPOUNDED

AT ST. NORBERT.

A young OX about two years half old, red and white coloured. Impounded on the 19th instant.

The proprietor is requested to prove property and pay the costs.

MOISE GOULET.
Pound Keeper.

St. Norbert, 27 Dec., 1876. 3t

Veaux et Vache Egarés.

Mis à l'enclos par un colon établi dans la réserve Ménonite, à l'Est de la Rivière Rouge.

Une Vache blanche et trois Veaux.

Le propriétaire est prié de venir réclamer sa proprieté et payer les frais.

Pour informations s'adresser à

WM. HESPELER.
WINNIPEG.

St Boniface, 7 Déc., 1876. 3t

IMPOUNDED.

Impounded at St. Charles, on the 6th instant, a LIGHT GREY HEIFER having no marks.

JAMES GREEN.
Pound Keeper.

St. Charles, 14th December, 1876. 3-f

Mis a l'Enclos.

Mis à l'Enclos à St. Charles, le 6 du courant, un JEUNE VEAU GRIS ayant aucune marques.

JAMES GREEN,
Gardien d'Enclos.

St Charles, 14 Décembre, 1876. 3-f

Mis a l'Enclos.

(A ST. VITAL.)

Le Soussigné a mis à l'Enclos une Vache avec son veau de couleur noire et le veau rouge.

Le propriétaire est prié de venir prouver proprietee et payer les frais.

EDOUARD PERREAULT,
Gardien d'Enclos de St. Vital.

St. Vital, 13 Déc., 1876. 3f

IMPOUNDED.

Impounded at St. Boniface, a young Ox about three years old, under red hair, having a white spot on for-head, and the two hind feet white.

The proprietor is requested to prove property and pay the expenses.

B. G. DESAUTELS.
Pound Keeper.

St. Boniface, December 21st 1876.

MIS A L'ENCLOS

(DE ST BONIFACE.)

Un jeune Bœuf âgé d'environ trois ans, sous poil rouge, ayant une tache blanche dans le front et les deux pieds de derriere blanc. Le proprietaire est prie de venir prouver proprieté et payer les frais.

B. G. DESAUTELS.
Gardien d'enclos de St. Boniface.

21 Decembre, 1875. 3f

DR. T. DESJARDINS, C.M.C., P.Q.

BUREAU :—Aux Coins des Rues Principale et Notre-Dame. Entrée sur la Rue Notre-Dame, au-dessus du Bureau de Télégraphe.

Winnipeg, 13 Juillet, 1876. 1a

PIANNO BEATTY !

Grand, Carré et Droit.

De Geo. E. Letcher, ci-devant de Wm. H. Letcher et Frère, Banquiers, Fayette, Ohio.

" Nous avons reçu le Piano, et pensons qu'il possède un son meilleur que pas un ici. Nous n'avons eu à attendre que peu de temps pour en juger. Si vous voulez des recommandations ce sera avec le plus grand plaisir que nous vous en donnerons."

James R. Brown, Ecr., Edwardsville, Ill., dit :

" Le Piano Beatty que nous avons reçu donne entière satisfaction."

Envoyer pour les catalogues

S'adresser à

DANIEL F. BEATY,
Washington, New Jersey, E.-U.-A.

Daniel F. Beatty

ORGUES DE SALON.

Ces instruments remarquables ont une capacité pour les effets musicaux et l'expression qui n'a jamais éte atteinte auparavant ; ils conviennent aux Amateurs et aux Professeurs, et sont un ornement pour un salon.

ILS EXCELLENT EN QUALITÉ DE SON, MAIN-D'ŒUVRE DE PREMIÈRE CLASSE, DESSIN ÉLÉGANT ET FINI,

et en une grande variété dans la combinaison des Solos et des Jeux.

Le genre *Centennial* est maintenant prêt.

S'adresser à

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.-A

Cain & Steinhoff,

IMPORTATEURS ET FABRICANTS DE

HARNAIS,

SELLES,

FOUETS,

VALISES,

PEIGNES,

BROSSES,

ETRILEES,

ETC., ETC.

—— oo ——

ATTELAGES LEGERS VENDUS A PRIX REDUITS.

Et Scrips pris en Echange.

C. LANGLAULT,

Champion des Fabricants de Harnais, en charge de l'atelier,

PORTE VOISINE DE DAOUST & BRISEBOIS.

Grande Rue,—WINNIPEG.

30 Novembre, 1876. 3m

La plus grande Merveille DES Temps Modernes.

HOLLOWAY'S PILLS & OINTMENT

Les pilules purifient le sang, rectifient tous les désordres du foie, de l'estomac, des rognons et des intestins, et sont des plus précieuses dans tous les cas d'indisposition auxquelles sont sujettes les personnes du sexe.

Le Liniment est le seul remède sûr pour maux de jambes, vieilles blessures, et ulcères de n'importe quelle durée. Il est sans égal pour bronchite, diphtérie, rhumes, refroidissements, goutte, rhumatisme et toutes les maladies de peau.

BEWARE OF VILE AND ABOMINABLE COUNTERFEITS

Je crois de mon devoir de déclarer que mes Pilules et mon Liniment ne sont ni fabriquées, ni vendus dans aucune partie des Etats-Unis.

Chaque pot et chaque boite porte le timbre du Gouvernement Anglais, avec les mots, *Holloway's Pills and Ointment, London*, gravés dessus. Sur l'étiquette se trouve l'adresse 533, *Oxford Street, London*.

Des contrefaçons des Pilules et du Liniment de Holloway se fabriquent et se vendent sous le nom de "*Holloway and Co.*, par J. F. Henry, Curran & Co., Droguistes, de New-York, avec la prétendue marque de Commerce comme suit :

Au Canada, les principaux marchands en ces contrefaçons sont

LYMAN, CLARE & CO.,
NORTHRUP & LYMAN, et
LYMAN BROTHERS & CO.,

qui les achètent à bas prix de J. F. Henry, Curran & Co., de New-York, et les revendent en suite aux Détaillants peu scripuleux qui les fournissent au public comme les Pilules et le Liniment véritables, fabriques seulement au No. 533, Oxford Street, London, et qui se trouvent dans les maisons suivantes, savoir :

EVANS, MERCER & CIE., Montréal
AVERY, BROWN & CIE., Halifax, N. E
T. B. BARKER ET FILS St. Jean, N. B
ELLIOT ET CIE., Toronto,

qui les importent directement de

THOMAS HOLLOWAY,

533 Oxford Street, W. C.

London, 1er Janvier, 1876. 1-a-a L.99

Agence Canadienne

A. GAUVIN

COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION.

Mr. GAUVIN a transporte son bureau, Rue du Bureau de Poste, vis-à-vis l'hotel du Canada.

Mr. GAUVIN paye le plus haut prix pour les Scrips, Droits d'Enfants et donne beaucoup d'attention aux Applications de Patentes, aussi, se charge de retirer du Bureau des Terres les *Scrips* de Metis.

Les personnes qui desirent vendre leurs proprietes feront bien de s'adresser à ce Bureau.

Winnipeg, 31 Aout, 1876.

L'Hon. J. Dubuc,

AVOCAT,-NOTAIRE, ETC.

BUREAU :—Rue du Bureau de Poste,

Bâtisse du Gouvernement,

Winnipeg.

Celebres Orgues de Salon

Golden Tongue de

BEATTY.

MM. Geo. P. Rowell et Cie., (N. Y.) Le *Newspaper Reporter* dit :

" Daniel F. Beatty, le constructeur d'orgues de Washington, N.-J., pousse les choses avec la plus grande vigueur."

(DE Wm. PEBL, CHUTES DE NIAGARA, N.Y.)

" Un usage de quelques mois de cet elégant Orgue de Salon me convaincre que c'est un des meilleurs qui soit. Le son en est riche, varie et des plus agréables. Je le recommande chaudement comme instrument de Salon, d'Ecole, d'Eglise, etc.

Les plus belles offres possibles. Argent rembourse et fret payé, aller et retour, par moi (Daniel F. Beatty) si l'acheteur n'est pas satisfait apres cinq jours d'essai. Garantie de cinq ans. Faites venir le catalogue des témoignages avant d'acheter un Orgue de Salon. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,

WASHINGTON, NEW-JERSEY, E. U., A.

10 Août, 1876. 1-a

PIANO BEATTY!

Grand Carré et Droit.

Cet instrument est le plus beau et le meilleur piano qui ait jamais été fabriqué ici ou en Europe ; il possède un son d'une richesse, d'un volume et d'une profondeur extraordinaire, allie au brillant, à la clarté et à une égalite parfaite sur toute l'étendue de l'echelle. Il se distingue surtout par la durée surprenante du son dont la puissance ni la qualité sympathique ne change jamais sous le doigter le plus délicat ou le plus puissant. L'espace manque pour decrire pleinement ces magnifiques instruments. Escompte d'agent donné partout où je n'ai pas d'agents.

Souvenez-vous que vous ne courrez aucun risque en achetant un de ses instruments celebres. Si après cinq (5) jours d'essai le piano ne vous satisfait pas, votre argent vous est remboursé après le renvoi et la reception du piano par Daniel F. Beatty, et le fret vous est de même payé. Pianos garantis pour six ans ; adresse :

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New-Jersey, E.-U.A.

LE "METIS."

Jeudi, 28 Decembre, 1876.

S. G. Mgr. Taché est heureusement arrivé du Canada samedi soir, 23 du courant, vers sept heures à St. Norbert. Les quatre religieuses venues avec Monseigneur se sont également arrêtées à St Norbert où les attendaient les supérieures des deux communautés auxquelles appartiennent les nouvelles missionnaires. Plusieurs prêtres de l'archevêché et un certain nombre de citoyens de St. Boniface et de Winnipeg s'étaient rendus au-devant de Mgr. Taché pour lui souhaiter la bienvenue.

Vu les fatigues de la route, Mgr. l'Archevêque et les religieuses ont remis au lendemain après midi de finir leur voyage. Annoncée à temps à St. Boniface, cette heureuse nouvelle n'a pas laissé froide la population qui s'est portée avec enthousiasme au devant de son bien aimé prélat. L'escorte d'une paroisse a rencontré l'autre, et l'Eglise s'est quasi remplie, dimanche vers trois heures et demie, quand Mgr. l'Archevêque a fait son entrée solennelle dans le lieu saint.

La santé de Monseigneur est excellente.

La fête de Noël a été magnifique cette année plus encore que d'ordinaire, à cause sans doute du temps superbe qu'il fait depuis plusieurs jours. Mgr l'Archevêque a officié pontificalement à la messe de minuit de la cathédrale, et le chœur de St. Boniface, sous l'excellente direction de M. le curé Dugast, a très-bien chanté la messe en *ré* de Peters.

L'Eglise pouvait à peine contenir la foule; les communions ont été nombreuses, et l'on remarquait un très-grand nombre de gens de Winnipeg venus pour être témoins de ces splendides solennités de l'Eglise catholique.

Le sermon a été prêché par Mgr. l'Archevêque.

Au salut qui a suivi les vêpres, le chant a été donné par le chœur des religieuses du couvent.

L'Hon. M. Letellier de St. Just, succède à M. Caron, comme Lieut.-Gouverneur de la Province de Québec. Après avoir occupé les postes les plus elevés dans la politique active, ce monsieur recueille le juste prix des services qu'il a rendus à son parti. Notre province perd par la retraite de M. Letellier un ami dévoué qui s'intéressait beaucoup à tout ce qui concerne ce jeune pays, et qui lui a été utile en plus d'une circonstance. Nous lui offrons donc nos félicitations et nos bons souhaits, au moment où il se prépare à administrer la haute succession d'un homme regretté.

Le gouvernement fédéral a décidé de se faire rembourser les avances faites, l'hiver dernier, aux colons de cette province, soit en argent, soit en grain, ce qui facilitera de beaucoup le règlement des comptes. M. Hespeler a reçu instructions de recevoir le grain à Winnipeg; mais il est à espérer, comme le remarque un confrère, que l'on établira d'autres dépôts dans différentes parties du pays. On conçoit qu'il ne serait guère facile pour ceux qui résident à une grande distance de venir à Winnipeg pour solder leur dette.

Un correspondant de Toronto télégraphie au *World* de New-York, les nouvelles les plus insensées au sujet de la picotte qui sévit dans l'Ouest. A entendre ce fabuliste, le fléau exercerait ses ravages dans presque tous les coins de nos immenses territoires, la population serait décimée, déserterait en masse les endroits infectés, les sauvages mourraient par milliers, les postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson seraient convertis en autant d'hôpitaux, le commerce serait suspendu, et la panique générale.

Il nous faut abréger la liste de ces mensonges à sensation, la sequelle de ces insanités est trop longue pour la reproduire au complet. On comprend parfaitement le but de ces nouvelles audacieusement mensongères: enrayer le mouvement d'émigration en semant dans les esprits les germes de la méfiance et de la peur, voilà à quoi l'on vise. Nous conseillons à nos nationaux et à tous les amis de notre pays de n'accueillir ces rapports qu'avec mépris. Il est faux que le fléau de la picotte ait pris un pareil développement, puisqu'elle ne sévit que dans un établissement situé en dehors de Manitoba, dans le territoire de Keewatin. Notre province a échappé jusqu'ici au danger et l'état actuel des choses ne nous inspire guère d'inquiétude.

Un journal de Chicago a un article intitulé: "Le dernier outrage du Canada." Cet outrage, c'est le fait qu'un individu d'Ontario, puissamment riche, accusé d'avoir tué sa femme a subi son procès, a été trouvé coupable, condamné à mort, et dont la sentence a été ensuite commuée en emprisonnement pour la vie. "Quoi, dit ce journal, il y a près de nos frontières un pays où on ose arrêter un millionnaire, et le mettre en accusation, où un jury ose le trouver coupable et où un juge se permet de le condamner à mort! Un homme a de l'argent, et il ne lui est pas permis d'acheter son innocence! N'est-ce pas de nature à saper la base des institutions qui prévalent au milieu de nous? Allons-nous laisser un tel exemple exercer ses funestes effets et répandre sa pernicieuse contagion sur l'administration de notre justice! Nous pouvons permettre au Canada beaucoup de choses, mais non pas tolérer un tel outrage."

C'est une boutade d'une immense signification.

La nomination pour la mairie de Winnipeg a eu lieu lundi matin à l'Hôtel de Ville.

Les messieurs suivants ont été mis en nomination: Thos. Lusted, proposé par MM. Ashdown et Lyons; F. W. Jarvis, par MM. McLane et Luxton; W. N. Kennedy, par MM. Conklin et McMicken; Capt. Thos. Scott, par MM. McDonald et Sinclair.

M. W. N. Kennedy, maire actuel, déclara qu'il remerciait les citoyens de la confiance qu'ils avaient mise en lui, mais qu'il déclinait l'honneur qui lui était offert une troisième fois.

L'échevin Jarvis se trouvait absent, mais il annonça mardi, par le *Free Press* qu'il n'avait pas l'intention d'accepter la candidature.

Il ne reste donc sur les rangs que l'échevin Lusted et le Capt. Scott.

A cause des deux fêtes de la semaine prochaine, la Circoncision et les Rois, le *Métis* ne se publiera que dans la semaine suivante.

Nous voyons dans certains journaux français des Etats-Unis, des nouvelles sur la picotte avec l'entête suivant: "La picotte à Manitoba." Nos confrères font évidemment erreur: il n'y a pas de picotte à Manitoba. Cette maladie sévit à distance dans le territoire de Keewatin. Il serait sans doute à propos de rectifier ces renseignements.

Les médecins envoyés pour combattre l'épidémie qui sévit parmi les sauvages et les islandais, font noblement leur devoir. Par des efforts énergiques, des soins assidus et un dévouement digne d'éloges, ils réussissent, sinon à maîtriser le fléau, du moins à circonscrire ses ravages. La quarantaine sert aussi à protéger efficacement les localités voisines. Pour nous qui sommes placés à distance, il n'y a pas lieu de s'alarmer. On ne signale encore aucun indice menaçant, et si notre population sait prendre les précautions exigées par l'hygiène, en pareil temps, elle échappera, tout nous le fait prévoir, aux atteintes de l'épidémie. Il y a aussi d'autres préservatifs d'une nature plus rassurante même que les secrets de l'art humain: on ne doit donc pas négliger d'en faire l'application. Ceux-là du moins, sont à la portée de tout le monde, de tous ceux qui ont au fond du cœur, la foi vive des chrétiens.

Mais nous le répétons, il faudra que le fléau franchisse une distance assez considérable avant de s'attaquer à nous. Soyons calmes, en conséquence, et n'oublions pas qu'il y a une Providence divine qui dirige tout ici bas.

NOUVELLES LOCALES.

— Le temps est très beau depuis plus d'une semaine.

— Mr. J. E. Têtu, agent d'immigration, est parti pour l'Est.

— Il y a du bois en quantité sur le marché, à Winnipeg.

— On parle d'établir une poterie à Winnipeg le printemps prochain.

— M. George McPhillips, jr., est parti pour aller arpenter à Gimli, établissement des Islandais.

— Il se vend dans Ontario du blé manitobien et l'on en fait les plus grands éloges.

— Depuis quelques jours, nous ne recevons la malle que fort irrégulièrement.

— Les vendeurs de glace commencent à préparer leur approvisionnement pour l'été prochain.

—Un nommé Joseph Garvie, de Caledonia, près de la Pointe de Chênes, a péri pendant la tempête du 13 courant.

— On rapporte que la dernière tempête a causé beaucoup d'accidents de Pembina à Moorhead. Les chemins sont affreux.

— La rumeur annonçant que trois mennonites avaient péri pendant la dernière tempête est dénuée de fondement.

— Depuis la nuit de Noël les arbres sont tout couverts de givre et présentent au soleil un coup d'œil féerique.

— Un parti de 47 hommes employés à la construction des édifices du Gouvernement de la Rivière Bataille, est parti de cette dernière place le 8 Novembre, est arrivé ici vendredi dernier.

—Les telages de chiens deviennent très à la mode. Il n'y a pas un gamin de dix ans qui n'ait son caniche harnaché sur un traîneau.

— Il est question de la fondation d'une Bibliotèque par nos amis de St. Boniface et de Winnipeg. C'est un excellent projet auquel l'on devrait donner suite.

— Un nommé Charles Johnson accusé d'avoir obtenu $8, sous de faux prétextes a subi son examen préliminaire mardi et a été envoyé en prison pour subir son procès.

— Plusieurs canadiens des Etats-Unis écrivent ici pour se faire acheter des terres, afin d'être prêts à exploiter le sol, en arrivant au printemps. C'est une excellente idée.

— Le Maire de Winnipeg a annoncé l'autre jour au Conseil de Ville qu'il n'y avait que deux ou trois cas de dénûment réel dans la cité, et encore ce dénûment est-il causé par la maladie.

— Vendredi dernier il y avait mascarade au rond à patiner, à Winnipeg. Le *Free Press* annonce qu'un certain citoyen de la ville s'était déguisé en honnête homme et que le déguisement était parfait.

— Des lettres reçues ici nous apprennent que l'émigration à Manitoba, des canadiens des Etats Unis de l'Ouest sera considérable. Nous aimons à saluer l'arrivé de nos nationaux: qu'ils viennent donc par milliers si c'est possible.

— M. H. Bélanger, facteur de la Cie de la Baie d'Hudson au fort Cumberland est arrivé ici samedi dernier. Il doit partir pour la province de Québec dans quelques jours. M. Bélanger est demi-frère de son Excellence l'Hon. M. Letellier Lieut. Gouverneur de Québec. Bienvenue?

— Deux maskégons se nommant John McDonald et John Daniels ont subi leur procès la semaine dernière pour avoir volé un bœuf, et ont été condamnés le premier à deux ans et demi de pénitencier et le second à deux ans. John McDonald a déjà été convaincu de vol sous le nom de Charles Bird, et a passé six mois en prison.

—La picotte n'avance pas dans les limites de la Province et n'a pas encore dépassé la ligne de quarantaine établie par le gouvernement. Ayant pris naissance sur les bords du Lac Winnipeg, dans le Territoire de Keewatin, elle a sévi chez les Islandais et les Sauvages établis dans ces endroits et s'est arrêtée à Nettly Creek. Pas un cas n'a été signalé en deça.

— Les produits agricoles expédiés aux Etats de la Nouvelle Angleterre par la Société de Colonisation de Manitoba, ont été exhibés dans plusieurs villes et provoquent l'admiration générale. Il va sans dire que les intéressés sont convaincus de la richesse par de pareils *faits* et qu'ils ne prêtent guère l'oreille aux racontars insensés de gens de mauvaise foi.

— Le capitaine d'une compagnie de volontaire de Winnipeg a demandé l'usage de l'Hôtel de Ville pour faire faire l'exercice militaire à sa compagnie. Certains échevins ont prétendu que la bâtisse n'était pas assez solide pour cet usage. Les contribuables se demandent comment ont été employées les 40 ou 50 mille piastres englouties par cette bâtisse?

— Un comité du Bureau Protestant d'Education a fait un rapport suggérant qu'il soit invité des personnes en dehors du Bureau pour être adjointes aux Membres du Bureau comme examinateurs des instituteurs. La raison alléguée est que le Bureau manque d'examinateurs compétent!......Cette suggestion a été combattu par une partie des membres.

— La Révde Sœur Hamel, Supérieure des sœurs de la charité écrit au *Free Press* de Winnipeg pour remercier Madame Morris qui avait bien voulu honorer de son patronage le dernier Bazar, ainsi que toutes les dames qui se sont prêtées avec autant de bienveillance à cette œuvre de charité, et le public en général. On estime à $1,500, environ le chiffre des recettes, ce qui est un succès vraiment inespéré.

— Le fameux M. St. John dont le génie est resté incompris ici, a quitté le *Globe* de Toronto, pour se réfugier au *World* de New York. On ne mentionne pas les raisons de son départ; seulement le public s'en doute bien un peu. Remarquons en passant que les nouvelles perfidement fausse adressées au *World* de New York, sur la picotte à Manitoba, coïncide d'une manière étrange avec la rentrée de M. St. John à son journal américain ....

Nouvelles Canadiennes.

Les journaux du Canada sont remplis des détails d'un incendie qui a consumé un théâtre à Brooklyn, le 5 décembre dernier, et dans lequel 350 personnes ont péri.

Nous voyons avec un vif plaisir le *Courrier de St. Hyacinthe* reprendre son ancien format malgré des pertes considérables que cet excellent journal a essuyées en septembre dernier.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. J. A. Daignault, rédacteur propriétaire du *Réveil*, de Woonsocket, arrivée le 9 décembre courant. C'était un bon journaliste et un bon chrétien.

Nos lecteurs se souviennent de ce que nous avons dit il y a deux semaines sur l'école de navigation dont le gouvernement local de Québec se disposerait à doter l'ancienne province. Or, le *Globe* du 15 décembre publie sur le même sujet des réflexions à peu près identiques.

L'Hon. Geo. Brown a comparu le 7 décembre courant devant la Cour du Banc de la Reine à Toronto pour répondre à l'accusation de mépris de Cour, dans ses commentaires sur le jugement de l'Hon. juge Wilson, dans l'affaire de Simpson vs Wilkinson.

L'Hon. Geo. Brown a plaidé lui-même sa cause. Il prétend que d'autres journalistes qui en ont dit autant et plus que lui sur cette affaire, n'ont pas été poursuivis. L'affaire se continue. La décision sera probablement réservée. La cour se compose des Hons. Harrison et Morrison.

LEVER.

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur tiendra un Lever à l'Hôtel du Gouvernement, Lundi, le Premier Janvier 1877, entre Onze heures et demie de l'avant-midi et Deux heures de l'après midi.

Par ordre,
FRANK G. BEECHER,
Sec. Particulier.